

## THERESE de LISIEUX. BIOGRAPHIE BRÈVE 11. NOVEMBRE 2024

### 11) Thérèse et Jeanne d'Arc

Pour la fête de la nouvelle prieure Mère Agnès, Thérèse va rédiger une « récréation pieuse » sur la mission de Jeanne d'Arc en s'inspirant de l'actualité : le 27 janvier 1894, Léon XIII déclare Jeanne d'Arc « vénérable » 500 ans après sa mort ; chez les chrétiens, on s'achemine vers sa béatification ; les anti-cléricaux la présentent comme une libre-penseuse brûlée par l'Église ; Henri Wallon a déposé un projet de loi pour que chaque 8 mai soit célébré la délivrance d'Orléans comme fête nationale. C'est à Rouen que Jeanne fut brûlée, mais Mgr Pierre II de Cauchon, acteur du procès fut évêque de Lisieux. Thérèse va se servir d'un livre important de Wallon pour sa pièce de théâtre. Elle a reconnu dans la vie de Jeanne d'Arc ses aspirations spirituelles profondes, elle l'appelle « *Jeanne, ma sœur chérie* ». Convaincue par ses voix, Jeanne d'Arc dit à sa sœur Catherine (mais en fait c'est Thérèse qui parle à sa sœur Marie) : « *Je t'aime aussi bien tendrement et notre affection est agréable à Dieu. Mais garder son cœur pour Lui seul, c'est prendre Jésus pour son Époux...Pour que Jésus incline vers moi sa divine Face, je comprend qu'il me faudra souffrir, mais je veux essayer de lui rendre amour pour amour.* » La pièce remporte un vif succès auprès des sœurs. Thérèse va écrire un « *Cantique pour la béatification de La Vénérable Jeanne d'Arc* », qu'elle signera ainsi : « *Un Soldat français, défenseur de l'Église, admirateur de Jeanne d'Arc.* »

Pour sa sœur Céline qui hésite entre le mariage et la vie religieuse au Canada où le Père Pichon l'invite à partir, Thérèse va composer « *Sainte Cécile* » qui dans l'Antiquité, fut mariée de force avec le païen Valérien, mais elle convertit celui-ci et tous deux connurent le martyre pour leur foi. « *Céline, l'histoire de Cécile (la sainte de l'Abandon) est aussi ton histoire* ». Céline doit vivre le même abandon dans une confiance totale en Dieu, à travers un combat spirituel analogue à un martyre. « *Obtiens-moi de goûter sur la rive étrangère / le parfait abandon, ce doux fruit de l'amour.* » Thérèse est convaincue de la vocation de Céline au Carmel. « *Quel bonheur de passer pour folles aux yeux du monde. Mais après tout, le seul crime reproché à Jésus par Hérode fut d'être fou et je pense comme lui ! Oui il était fou notre Bien-Aimé de venir sur la terre chercher des pécheurs pour en faire ses amis, ses intimes, ses semblables...C'est le monde qui est un accapareur qui séduit les âmes. Nous ne sommes pas non plus des fainéantes, des prodiges. Jésus nous a défendues dans la personne de Madeleine (=Marie de Béthanie). Les chrétiens les plus fervents, les prêtres trouvent que nous sommes exagérées, que nous devrions servir avec Marthe au lieu de consacrer à Jésus les vases de nos vies...Et cependant qu'importe que nos vases soient brisés puisque Jésus est consolé et que malgré lui le monde est obligé de sentir les parfums qui s'en exhalent et qui servent à purifier l'air empoisonné qu'il ne cesse de respirer.* »

Thérèse a dit explicitement : « *Je veux être une sainte* » puisque le Seigneur a dit : « *Soyez saints.* » En même temps, Thérèse est très lucide sur ses limites : « *Il y a entre eux (les saints) et moi la même différence qui existe entre une montagne...et le grain de sable obscur...* » Mais elle ajoute « *Je ne me découragerai pas* » car elle se dit : « *le bon Dieu ne saurait inspirer des désirs irréalisables.* » En janvier 1895. Thérèse racontait quelques souvenirs d'enfance devant sa sœur aînée Marie du Sacré-Coeur et sa prieure Mère Agnès. Sur la suggestion de Marie, Agnès dit à Thérèse : « *Je vous ordonne de m'écrire tous vos souvenirs d'enfance.* » :